

CONTRAT «ESCALE MORBIHAN»

Est attribué à tous les titulaires d'un contrat mensuel à flot de plus de 4 mois consécutifs, comprenant les mois de juillet et août

CONDITION : la gratuité des avantages suivants est obtenue sur la base de la déclaration d'absence dans votre port d'attache mais également de la déclaration d'arrivée au port d'Escale.

DONNE DROIT À :

- La gratuité des 2 premières nuits d'escale dans tous les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan et ports partenaires (Selon conventions. Pour Houat et Hoëdic, 5 nuitées offertes du 01/10 au 31/03, 2 nuitées offertes entre le 01/04 et le 30/06 et entre le 01/09 et le 30/09).
- La gratuité des douches,
- La gratuité du «Terre-plein - ber - manutentions» pour une mise à terre de 2 semaines minimum entre le 1^{er} juin et le 30 septembre. Dans la limite des places disponibles - demande écrite avant le 1^{er} avril, valable 1 fois durant la période.

PROGRAMME RÉGATES DE LA TRINITÉ-SUR-MER

RÉGATIER

- Condition : courir plus de la moitié des régates des entraînements d'hiver.
- Forfait saison complète : réduction de 50 % sur le tarif mensuel à flot ou mensuel TPP.
- Forfait demi-saison : réduction de 30 % sur le tarif mensuel à flot ou mensuel TPP.
- Pendant la durée du contrat 50 % de réduction sur la première manutention et 30 % sur les suivantes, à la condition expresse qu'un représentant de l'équipage soit présent et participe à ces manutentions (Hors A/R 24h).

ORGANISATEURS

- Fiche de demande d'accueil au port à demander en Capitainerie.
- Signature de la charte d'accueil au port (Engagement au respect des conditions de sécurité et environnementales).

Tarifs en euros TTC.

AVANTAGES ESTIVAUX

Le Passeport Morbihan Croisières offre une manutention gratuite ou 50 % d'un aller-retour 2 ou 7 jours **OU l'aller-retour «24h» gratuit** aux usagers validant 20 nuitées d'absence effectives du port décomptées à partir de la 1^{ère} nuitée, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre.

Réservation obligatoire - Dans la limite des places disponibles.

Délai d'utilisation des avantages Passeport Morbihan Croisières ; 30 juin de l'année suivante.

«Terre-plein - ber - manutention» gratuits pour une mise à terre de **2 semaines consécutives** minimum entre le **1^{er} juin et le 30 septembre**.

Dans la limite des places disponibles et d'une fois durant cette période. Demande écrite à faire parvenir au port avant le 1^{er} avril (réservation obligatoire).

Suspension Printemps/Été

Réduction de 2% par semaine d'absence à partir de 4 semaines consécutives.

Du 01/04 au 30/09 (préavis de 1 mois)

CES AVANTAGES NE SONT PAS CUMULABLES AVEC LE PASSEPORT MORBIHAN CROISIÈRES.

PRESTATIONS INCLUSES DANS LE CONTRAT PASSEPORT MORBIHAN

Douches et sanitaires gratuits dans le port d'attache.

Possibilité de passer 2 mois gratuits sur le terre-plein du port du 1^{er} octobre au 31 mai*. Dans la limite des places disponibles et des périodes définies par le port (réservation obligatoire).

Possibilité d'effectuer ses règlements par chèques vacances. Reconduction tacite du contrat.

Facilité de paiement : Escompte de 1,5 % au client assurant un règlement comptant pour les contrats réalisés et payés avant le 31 janvier **OU** règlement en 10 prélèvements automatiques.

En escale dans les 16 autres ports exploités par la Compagnie des Ports du Morbihan :

Gratuité des 2 premières nuitées, sauf ports de Houat et Hoëdic sous réserve d'avoir préalablement validé auprès du port d'attache un avis de départ en croisière **ET** Blocs sanitaires et douches gratuits (voir conditions en Capitainerie pour les îles).

Accès gratuit aux cales d'échouage et aux cales de mise à l'eau.
10 % de réduction sur les prestations de services réalisées par les ports.

*Gratuité appliquée aux 2 premiers mois

LA TRINITÉ-SUR-MER

NOS SOLUTIONS PLAISANCE

www.compagnie-des-ports-du-morbihan.com

EXTRAIT DE TARIFS

EMPLACEMENT À FLOT

CAT.	LON- GUEUR HORS- TOUT MAXI	LARGEUR HORS- TOUT MAXI	SURFACE HORS- TOUT MAXI (MULTI)	SÉJOURS CONTRACTUELS							
				PONTON				CORPS-MORT			
				BASSE SAISON NOVEMBRE À MARS	AVRIL, MAI, JUIN ET SEPT., OCTOBRE	HAUTE SAISON JUILLET ET AOÛT	PASSEPORT MORBIHAN	BASSE SAISON NOVEMBRE À MARS	AVRIL, MAI, JUIN ET SEPT., OCTOBRE	HAUTE SAISON JUILLET ET AOÛT	PASSEPORT MORBIHAN
MOIS	MOIS	MOIS	ANNÉE	MOIS	MOIS	MOIS	ANNÉE				
A	5,99	2,30	13,78	121	195	397	1 578	111	180	366	1 451
B	6,49	2,45	15,90	134	217	442	1 755	123	200	407	1 614
C	6,99	2,60	18,17	148	240	488	1 939	136	221	449	1 783
D	7,49	2,70	20,22	163	263	536	2 129	150	242	493	1 957
E	7,99	2,80	22,37	178	288	586	2 325	163	265	539	2 138
F	8,49	2,95	25,05	193	313	636	2 527	178	288	585	2 323
G	8,99	3,10	27,87	209	338	689	2 734	192	311	634	2 514
H	9,49	3,25	30,84	225	365	742	2 947	207	335	683	2 709
I	9,99	3,40	33,97	242	392	797	3 164	222	360	733	2 909
J	10,49	3,55	37,24	259	419	853	3 387	238	386	785	3 114
K	10,99	3,70	40,66	276	447	910	3 612	254	411	837	3 321
L	11,49	3,85	44,24	294	476	968	3 844	270	438	891	3 534
M	11,99	4,00	47,96	312	505	1 028	4 082	287	465	946	3 753
N	12,99	4,30	55,86	330	535	1 089	4 324	304	492	1 002	3 975
O	13,99	4,60	64,35	369	598	1 217	4 831	339	550	1 119	4 442
P	15,99	4,90	78,35	410	664	1 351	5 363	377	610	1 243	4 930
Q	17,99	5,20	93,55	496	803	1 635	6 490	456	739	1 504	5 967
R	23,99	6,00	143,94	589	953	1 941	7 706	541	877	1 786	7 085

Tarifs en euros TTC.

TERRE-PLEIN PORT ET KERMARQUER

EMPLACEMENT À TERRE

CAT.	LON- GUEUR HORS- TOUT MAXI	LARGEUR HORS- TOUT MAXI	SURFACE HORS- TOUT MAXI (MULTI)	SÉJOURS CONTRACTUELS			PASSAGE		
				DÉC. À MARS	AVRIL ET MAI	JUIN À NOV.	DÉC. À MARS	AVRIL ET MAI	JUIN À NOV.
				MOIS	MOIS	MOIS	JOURNÉE	JOURNÉE	JOURNÉE
A	5,99	2,30	13,78	188	126	63			
B	6,49	2,45	15,90	209	140	70	10	6	4
C	6,99	2,60	18,17	231	154	77			
D	7,49	2,70	20,22	254	169	85			
E	7,99	2,80	22,37	277	185	92	13	8	5
F	8,49	2,95	25,05	301	201	100			
G	8,99	3,10	27,87	326	218	109			
H	9,49	3,25	30,84	352	234	117	17	11	6
I	9,99	3,40	33,97	378	252	126			
J	10,49	3,55	37,24	404	269	135			
K	10,99	3,70	40,66	431	287	144	21	13	7
L	11,49	3,85	44,24	459	306	153			
M	11,99	4,00	47,96	487	325	162			
N	12,99	4,30	55,86	516	344	172	24	15	8
O	13,99	4,60	64,35	576	384	192			
P	15,99	4,90	78,35	640	427	213	29	19	9
Q	17,99	5,20	93,55	774	516	258	35	23	12
R	23,99	6,00	143,94	919	613	306	42	27	14

- Les bateaux dont la largeur excède la valeur maximale indiquée dans la catégorie de longueur à laquelle ils appartiennent, sont tarifés selon la catégorie correspondant à leur largeur réelle. La longueur hors tout est déterminée par l'encombrement longitudinal maximum du bateau, englobant les balcons, gouvernail, bout dehors, z drive, etc...
- Les multicoques sont tarifés dans la catégorie correspondant à leur surface.
- Au delà de la catégorie «R» interroger la Capitainerie sur les conditions tarifaires.
- En dehors de tout contrat, le tarif appliqué sera celui de l'emplacement à la journée multiplié par deux.

MANUTENTION

CAT.	LONGUEUR HORS-TOUT MAXI	LARGEUR HORS-TOUT MAXI	SURFACE HORS-TOUT MAXI (MULTI)	MANUTENTION (GRUE OU ÉLÉVATEUR) ①			AIDE MATAGE / DÉMATAGE <small>MISE À DISPOSITION D'UNE GRUE ET DE SON PILOTE</small>	CALAGE À TERRE ③	LOCATION DE BER OU TOUT MATÉRIEL DE CALAGE	
				PRIX PAR OPÉRATION OU AR 24H (MAX) ②	PACK ALLER / RETOUR 48H (MAX)	PACK ALLER / RETOUR 7J (MAX)			JOURNÉE	MOIS
A	5,99	2,30	13,78	77	106	138	82	17	28	
B	6,49	2,45	15,90	90	123	159	90	20	31	
C	6,99	2,60	18,17	98	131	170	100	23	35	
D	7,49	2,70	20,22	113	158	206	107	25	48	
E	7,99	2,80	22,37	134	183	238	116	28	52	
F	8,49	2,95	25,05	147	198	258	125	30	55	
G	8,99	3,10	27,87	167	222	289	132	33	59	
H	9,49	3,25	30,84	188	254	330	140	35	61	
I	9,99	3,40	33,97	205	273	356	147	37	64	
J	10,49	3,55	37,24	220	292	379	155	39	68	
K	10,99	3,70	40,66	243	320	416	162	42	73	
L	11,49	3,85	44,24	265	346	450	170	47	77	
M	11,99	4,00	47,96	289	374	487	177	50	81	
N	12,99	4,30	55,86	312	411	534	190	56	85	
O	13,99	4,60	64,35	350	457	595	203	65	89	
P	15,99	4,90	78,35	373	485	630	228	80	95	
Q	17,99	5,20	93,55	413	532	692	249	94	101	
R	23,99	6,00	143,94	461	590	766	nous consulter	145	128	

POMPE A EAUX NOIRES : GRATUIT SUR RENDEZ-VOUS

MANUTENTIONS RÉALISÉES AVEC LE MATÉRIEL PORTUAIRE

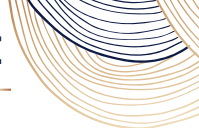
RÉDUCTION DE 10% POUR LES MANUTENTIONS SANS DÉPLACEMENT DE L'ÉLÉVATEUR.

- ① Multicoques, s'adresser à la capitainerie.
- ② Réduction de 20% pour les opérations entre le 1^{er} septembre et le 28 février.
- ③ Le calage à terre s'applique à toute mise sur terre-plein (ber, basting, biquille, ber personnel, etc.).

Tarifs en euros TTC.

Les multicoques sont tarifés dans la catégorie correspondant à leur surface hors tout (hors matage / dématage).

CONTACT : 02 97 55 71 49 - trinite-sur-mer@compagniedesportsdumorbihan.fr - www.port-la-trinite-sur-mer.com



EXTRAIT DE TARIFS

PORT À SEC // SAINT-PHILIBERT POUR BATEAUX À MOTEUR < 7,50M

CAT.	LONGUEUR HORS-TOUT MAXI	LARGEUR MAXI	ANNUEL
A	5,99	2,50	1594
B	6,49	2,50	1773
C	6,99	2,50	1958
D	7,49	2,50	2150
E	Contacter la capitainerie		2348

Tarifs en euros TTC.

HAUTEUR MAXIMUM : 2,30 m (au-delà, contacter la capitainerie)

POIDS TOTAL ARMÉ : 2,4 T max

• Nombre de manutentions illimité (à raison d'une mise à l'eau et d'une sortie d'eau par jour).

AVANTAGES PORT À SEC 2023

- 15 nuits gratuites à flot au port de la Trinité-sur-Mer en juillet et août (2 consécutives maximum)
- 15 nuits gratuites à flot au port de la Trinité-sur-Mer en moyenne et basse saison (2 consécutives maximum)
- 2 premières nuits d'escales gratuites dans les autres ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (déclaration impérative à la capitainerie d'escale). Pour Houat et Hoëdic, voir conditions particulières en Capitainerie.

En dehors de tout contrat proposé et accepté, le tarif appliqué sera celui de l'emplacement à la journée multiplié par deux.

Tarifs annuels uniquement applicables aux bateaux titulaires d'un contrat annuel.

PORT À TERRE // SAINT-PHILIBERT POUR BATEAUX HABITABLES DE 7,50 À 14 M

CAT.	LONGUEUR HORS-TOUT MAXI	LARGEUR MAXI	SURFACE	ANNUEL
E	7,99	2,80	22,37	2585
F	8,49	2,95	25,05	2808
G	8,99	3,10	27,87	2925
H	9,49	3,25	30,84	2978
I	9,99	3,40	33,97	3198
J	10,49	3,55	37,24	3422
K	10,99	3,70	40,66	3650
L	11,49	3,85	44,24	3885
M	11,99	4,00	47,96	4125
N	12,99	4,30	55,86	4370
O	13,99	4,60	64,35	4882

LONGUEUR MAXIMUM : 7,5 à 14 m / TIRANT D'EAU MAXIMUM : 1,99 m

POIDS TOTAL ARMÉ : 15 T max

• 10 allers-retours manutentions par an

AVANTAGES PORT À TERRE 2023

- 15 nuitées gratuites en haute saison au Port de La Trinité sur Mer pour un forfait 12 mois.
- 15 nuitées gratuites en moyenne saison et basse saison pour un forfait 12 mois (2 consécutives maximum)
 - 2 premières nuitées d'escales gratuites dans les autres ports de la Compagnie (déclaration impérative à la capitainerie d'escale). Pour Houat et Hoëdic, voir conditions particulières en Capitainerie.
 - Escales gratuites dans les ports partenaires selon convention.

LA TRINITÉ À LA CARTE

CAT.	LON- GUEUR HORS- TOUT MAXI	LARGEUR HORS- TOUT MAXI	SURFACE HORS- TOUT MAXI (MULTI)	PONTON	CORPS-MORT
A	5,99	2,30	13,78	1 518	1 396
B	6,49	2,45	15,90	1 688	1 552
C	6,99	2,60	18,17	1 865	1 715
D	7,49	2,70	20,22	2 048	1 883
E	7,99	2,80	22,37	2 237	2 056
F	8,49	2,95	25,05	2 430	2 235
G	8,99	3,10	27,87	2 630	2 418
H	9,49	3,25	30,84	2 835	2 606
I	9,99	3,40	33,97	3 044	2 798
J	10,49	3,55	37,24	3 258	2 995
K	10,99	3,70	40,66	3 475	3 194
L	11,49	3,85	44,24	3 698	3 399
M	11,99	4,00	47,96	3 927	3 610
N	12,99	4,30	55,86	4 159	3 824
O	13,99	4,60	64,35	4 647	4 272
P	15,99	4,90	78,35	5 158	4 742
Q	17,99	5,20	93,55	6 243	5 739
R	23,99	6,00	143,94	7 412	6 815

Tarifs en euros TTC. Au delà de la catégorie «R» interroger la Capitainerie sur les conditions tarifaires. Les bateaux dont la largeur excède la valeur maximale indiquée dans la catégorie de longueur à laquelle ils appartiennent, sont tarifés selon la catégorie correspondant à leur largeur réelle. La longueur hors tout est déterminée par l'encombrement longitudinal maximum du bateau, englobant les balcons, gouvernail, bout dehors, z drive, etc...

LA TRINITÉ À LA CARTE : UN CONTRAT DE 12 MOIS

- Du 01/01 au 05/05 : à flot
- Entre le 05/05 et le 01/10 :
- A terre ou en navigation 60 nuitées (par période de 15 nuitées consécutives), dont période obligatoire du 05/05 au 27/05.

- Octobre / Novembre à flot ou à terre

- Décembre à flot

PROGRAMME À TRANSMETTRE AVANT LA PROPOSITION DU CONTRAT

(Place à flot sur corps-mort pour les bateaux de +10 m)

CARTE PASSEPORT ESCALES :

Gratuité dans le réseau Passeport Escapes (selon conventions)

CALE DE MISE À L'EAU

UTILISATION LIMITÉE À 1 TONNE

PAR OPÉRATION	10
FORFAIT SEMAINE	47
FORFAIT MOIS	94
FORFAIT 6 MOIS	471
FORFAIT ANNUEL	707
ALLER-RETOUR (48H)	16

CALE D'ÉCHOUAGE

- Tarif passage (avec saison)
- Durée d'utilisation limitée à 48h.
- Gratuité pour les bateaux sous contrat.
- Interdiction de carénage sur la cale d'échouage depuis le 01/01/08.

TERRE PLEIN + POTENCE pour les bateaux de moins de 3 tonnes

Longueur hors tout / Poids total armé	CONTRATS MENSUELS			CONTRATS ANNUELS*		
	E.H. OCT. À MARS	AVRIL, MAI, ET SEPT.	JUIN, JUILLET ET AOÛT	ANNÉE	PARTICIPATION E.H. SAISON COMPLÈTE	PARTICIPATION E.H. 1/2 SAISON
< 6,99 M - <3T	186	139	96	1345	1179	1263
< 7,49 M - <3T	203	151	105	1469	1287	1378
< 7,99 M - <3T	222	166	115	1605	1407	1507
< 8,49 M - <3T	241	180	125	1744	1529	1636
< 8,99 M - <3T	262	195	134	1890	1656	1774
< 9,49 M - <3T	284	212	146	2049	1796	1923
< 9,99 M - <3T	307	231	159	2221	1948	2085

* 15 nuits gratuites à flot au port de la Trinité sur Mer en juillet et août (2 consécutives max)

* 15 nuits gratuites à flot au port de la Trinité sur Mer hors juillet et août (2 consécutives max)

* 2 premières nuits gratuites dans les autres ports de la Compagnie : Folleux, La Roche Bernard, Arzal-Camoël, Le Crouesty-Arzon, Arradon, L'île Aux Moines, Port-Blanc-Baden, Etel, Saint-Goustan-Auray, Vannes, Port Haliguen, Port Niscop-Belz, Locmiquélic. Pour Houat et Hoëdic, voir conditions particulières en Capitainerie.

Durée de validité de la carte de manutention limitée à la période du contrat

- Pendant la période d'entraînement d'hiver, gratuite de la nuit de samedi à dimanche à flot pour les participants aux régates.
- Pour les contrats E.H., une remise sera appliquée si participation à plus de la moitié des entraînements d'hiver (voir conditions en Capitainerie).
- La carte est réactualisée à chaque début de contrat.

En dehors de tout contrat, le tarif appliqué sera celui de l'emplacement à terre à la journée multiplié par 2.

TARIF HORAIRE

		MINIMUM FACTURÉ
MAIN-D'ŒUVRE ①	59	29,50
REMORQUAGE BATEAU < 10 M	67	33,50
BATEAU >= 10 M	135	67,50
ÉLÉVATEUR ET GRUE AUTOMOTRICE	187	93,50
POTENCE ÉLECTRIQUE	147	73,50
POMPAGE (VOIE D'EAU)	74	37
POSE/DÉPOSE MOTEUR	187	62 (20')
TENUE SUR SANGLE ENTRE 12H30 ET 14H00	1 A/R 24 h	
CHARIOT ÉLÉVATEUR / MANITOU / NACELLE	105	52,50

① Le tarif main-d'œuvre est multiplié par 2 avec un minimum de 2h facturées (236 € TTC) lors des manutentions en dehors des horaires de travail (URGENCE).

OPÉRATION PARTICULIÈRE : EXPERTISE-PESÉE BOUT DANS L'HÉLICE

Prix d'une opération de manutention moins une remise de 35%.
Condition : temps limité à 1/2 h sans déplacement de l'élevateur, quille posée et dans les sangles.

- Accès Internet haut débit, sans fil, grâce au service Wi-Fi déployé sur l'ensemble du port.
- Mini-déchetterie à déchets dangereux sur le terre-plein.
- Boutique du port
- Tri sélectif à proximité de la Capitainerie.
- Échange de livres
- Prêt de remorques d'avitaillement.
- Prêt de vélos